



Maintien des usages sur l'Ecopôle des Ardennes : retour de la pêche aux Ayvelles

La volonté de conserver les usages tels que la chasse, la pêche et les autres activités de plein air a toujours été un point d'honneur de la FDC 08 dès le dépôt de dossier de candidature avec la Fondation pour la Préservation de la Nature. Cette volonté a été d'autant plus affirmée qu'il existait, au moment de la vente, un risque certain que le site parte à un acquéreur privé plus offrant et, par conséquent, que toutes activités de loisir ouverte au public deviennent exclues.

Dès l'acte notariale signé, la FDC s'est rapprochée de la Fédération Départementale de Pêche pour leur confier légitimement la gestion de la pêche aux conditions compatibles avec l'ensemble du projet de reconquête de la biodiversité. La convention-cadre a été signée le 14 mars. La FDC 08 se réjouit de travailler avec un partenaire tel que la Fédération de Pêche entamant ainsi une longue série de partenariats avec des structures attachées à la vie du site, à la ruralité et à la conservation des usages et pratiques de tous.

Pour tous renseignements :
<https://www.peche08.fr/actualite/4096/1566-peche-sur-le-site-d-ecolpole-ex-ballastieres-departementale-.htm>

Bonne pêche à tous !